



TRAIT D'UNION

Paroisse Saint-François d'Assise de Lens

<http://arras.catholique.fr/stfrancoisdassisedelens>

N°3 – Mars 2022

Numéro spécial « Bâtiments »

Une démarche de réflexion globale sur les bâtiments de la paroisse a été initiée par un problème de toiture des bâtiments rue Diderot :

- depuis plusieurs années, la paroisse dépense plus qu'elle ne reçoit (d'où un déficit chronique de l'ordre de 20.000€ par an) ; nous n'avons plus les moyens d'entretenir tous les locaux ;
- rue Diderot les toitures sont à refaire. Une souscription a été levée, des fonds de la paroisse affectés et nous avons demandé au diocèse le complément pour financer ces travaux.

Le diocèse a différé la réalisation de ces travaux en nous invitant à avoir, préalablement, une réflexion globale sur l'ensemble des locaux paroissiaux.

Des rencontres avec l'EAP (Equipe d'Animation Paroissiale) et l'équipe Bâtiments, des contacts avec le diocèse (économe diocésain et responsable immobilier du doyenné) se sont déroulés pour travailler des pistes de réflexion. Une assemblée générale de la paroisse axée sur ce sujet s'est tenue le 23 octobre 2021 qui a permis de présenter un état des lieux (les comptes de la paroisse affichent une perte structurelle de 18.000€ pour 2020). Des réactions et des réflexions ont suivi.

Message du doyen : « *Une équipe s'est constituée pour mener (durant quatre mois) une analyse sur les bâtiments paroissiaux. Voilà son travail de réflexion pour penser l'avenir pastoral de l'Eglise locale, en considérant le côté matériel des choses. On devient une petite Eglise, il faut le signifier. Et on ne pourra pas envisager de tout garder. La situation actuelle n'est plus tenable à long terme et impose de faire des choix. C'est le rôle de l'EAP de susciter cette évolution.* »

Depuis décembre dernier, une démarche d'analyse et de réflexion a été engagée par un groupe de travail d'une quinzaine de personnes portant les différentes réalités de la paroisse, dans une logique construite et pragmatique.

C'est le résultat, sous forme de propositions (établies pour les différents bâtiments paroissiaux), de cette démarche d'analyse et de réflexion, qui vous est adressé ici, **afin de vous en rendre compte et de recueillir votre avis.**

Ces propositions seront soumises à décision le 29 avril 2022, par une instance collégiale composée de l'EAP, de l'équipe Bâtiments de la paroisse et du CPAE (Conseil Paroissial des Affaires Economiques). En effet, pour la prise de décision, de manière légitime, il est apparu plus logique de s'en remettre à des personnes mandatées (par des lettres de mission).

A la suite du travail d'analyse et de réflexion effectué, la problématique immobilière se recentre.

Maison Nicodème : la réalité d'Eglise de cette maison n'est pas remise en question mais il faut chercher des solutions de financement si nous voulons que la mission qui s'y vit puisse continuer à cet endroit. Cependant la question du surdimensionnement des locaux se pose. Un aspect un peu « pervers » du surdimensionnement incite à compenser la sous-occupation pastorale en cherchant des mises à disposition potentielles, ce qui prend du temps et de l'énergie au détriment de la mission pastorale qui est première. Une prise de conscience, lucide et réaliste, est nécessaire sur ce point. A n'en pas douter, la vision du père évêque, à la suite de sa visite pastorale dans le doyenné, va nous y aider.

Les locaux au n°6 de la rue de l'Hospice : d'un point de vue pratique, ce bâtiment est en mauvais état (toiture et isolation) et va nécessiter à court terme des travaux importants de réfection que la paroisse n'engagera pas, sauf s'il y a un projet majeur à la hauteur de l'enjeu.

Le devenir de ce bâtiment (le souhait est de s'en séparer), dépend du futur envisagé pour la Maison Nicodème (notamment dans sa démarche de réduction des surfaces utilisées) et de la possibilité de reloger la famille qui occupe le premier étage.

Maison Saint-Benoît : ce lieu fait vivre une présence d'Eglise originale et spécifique que personne d'autre dans la paroisse ne porte, d'où la nécessité de garder cette maison. Ce lieu est important pour rejoindre un monde en précarité.

Notre-Dame de Boulogne : ce clocher témoigne d'une vie d'Eglise régulière avec la célébration hebdomadaire de la messe dominicale anticipée le samedi à 18 heures. D'un point de vue patrimonial, son fonctionnement n'appelle pas de travaux significatifs à court ou moyen terme, ce qui ne rend pas prioritaire une décision concernant son avenir.

Saint-Auguste : l'église et le presbytère qui y est rattaché sont des biens communaux de la ville de Vendin-le-Vieil. La vie paroissiale du clocher

témoigne d'un dynamisme renaissant autour d'une chorale.

Son implantation et ses facilités (accès et capacités) pourraient permettre de redéployer certaines activités paroissiales vers ce clocher.

Sainte-Barbe : lors de la réunion du 23 octobre, il avait été exposé que la communauté se fait une raison à l'idée que l'église (bâtiment) n'existe plus. C'est un des rares bâtiments qui ne soit pas trop ancien et qui ne devrait pas nécessiter de gros travaux d'entretien dans les années à venir ; ce qui le rend d'autant plus facilement vendable.

Saint-Edouard : un consensus se fait jour pour se désengager de cet ensemble (église et presbytère), à cause de l'importance des travaux qu'il faudrait y engager, et d'y substituer un lieu d'une vingtaine de m². En effet, il y a une vie d'Eglise de quartier à considérer et à aider à faire vivre, mais la communauté n'est pas attachée à rester dans le lieu, dès l'instant qu'on y substitue une salle dans le quartier.

Saint-Léger : c'est une église communale, en centre-ville, ouverte tous les jours, où plusieurs projets sont envisagés pour améliorer l'aménagement du bâtiment et son entretien :

- rafraîchir les peintures et le sol de la sacristie,
- améliorer l'affichage (présentation extérieure de l'église, le panneau actuel qui habille la façade a plus de 25 ans) avec des informations sur les horaires des messes et les horaires d'ouverture de l'église,
- réfléchir à un nouvel aménagement du chœur où l'espace n'est pas unifié,
- tout cela avec, à l'esprit, le fait que l'on célébrera les 100 ans de sa reconstruction et de son inauguration en 2026.

Mais le chantier principal de ce lieu concerne peut-être davantage les pierres vivantes que les briques : en effet, la réalité communautaire de la vie d'Eglise du centre-ville est à redynamiser.

Saint-Théodore : le traitement de la mэрule est terminé. Les travaux de remise en état sont entrepris car nous sommes d'accord pour conserver ce lieu d'Eglise. Du fait de la proximité du Louvre-Lens, du projet (autofinancé) des vitraux, le lieu a une visibilité intéressante. C'est une mission pastorale que de le garder.

Saint-Wulgan : c'est l'église des mineurs, devenue église diocésaine. Mais, pour permettre à ce lieu de continuer à vivre de façon pérenne, des travaux de rénovation importants (électricité et mise en conformité) sont nécessaires à hauteur de 100.000€. L'intérêt d'engager de tels travaux est à apprécier en fonction de l'avenir envisagé pour ce lieu.

N'y aurait-il pas moyen d'arriver à une acceptation pour se dire : le bâtiment

en tant qu'église est en déclin parce que la communauté paroissiale diminue, mais peut-être pourrait-on arriver à lui trouver un autre usage avec une activité plus dynamique. Le bâtiment est intéressant, l'architecture est belle. Comment évoluerait une éventuelle discussion avec la mairie ?

Voici deux réflexions du père évêque, adressées lors de sa visite à la Maison Nicodème, qui sont soumises à votre méditation.

Centraliser ou diffuser : passer « d'une Eglise de la cloche à celle de la sonnette ». On a besoin de lieux comme la Maison Nicodème, non pas comme des lieux de repli mais de régénérescence parce qu'il y a une joie qu'on sait partager. Comment penser la Maison Nicodème comme ce lieu-là, comme un cœur qui pulse : le Christ appelle pour donner sa force et il envoie.

Accueillir le souffle de l'Esprit : comment articuler dans l'avenir (point décisif pour le père évêque) des lieux où on assume la vie traditionnelle de l'Eglise, avec des structures (nécessaires pour un vivre ensemble) où la créativité soit possible, avec un projet nouveau, peut-être farfelu, mais qui va nous stimuler, car c'est vraiment une parole de l'Esprit ? Du coup, une maison comme celle-là peut être quelque chose de capital. Comment peut-on passer à la création d'espaces où les gens qui ont des idées viennent ?

Questionnaire de consultation paroissiale (*joint en annexe*)

L'avenir des bâtiments dépend aussi du projet missionnaire de la paroisse. C'est un mouvement en deux temps : on réfléchit de fait sur les bâtiments et, en même temps, sur les missions qu'on va y vivre. Pour mener le projet en paroisse, on a besoin d'impliquer les gens : on ne peut pas réfléchir tout seul, il nous faut vos idées ! C'est pourquoi le questionnaire ci-joint vous est soumis pour susciter des réactions et éveiller des souhaits (des appels ?). La réalité de la vie paroissiale se redéfinira en fonction de cela.

N'hésitez pas à transmettre vos réflexions et réactions !

Merci d'apporter votre contribution !

Mode de transmission de ce questionnaire

Les réponses sont possibles sous plusieurs formes :

- par écrit, sous enveloppe adressée à « Paroisse Saint-François d'Assise, enquête avenir » 13 rue Diderot 62300 LENS,
- par courriel en l'adressant à immoparoisselens@gmail.com,
- en se rapprochant des membres de l'EAP.

Ce document est également diffusé par le biais du site Internet de la paroisse, ainsi que sur la page Facebook de la paroisse.